

École Bel-Essor - Bilan annuel 2015-2016

1. LES ENFANTS DE BEL-ESSOR ET LEUR MILIEU

L'école Bel-Essor est une école spécialisée de la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV) qui accueille chaque année des élèves, garçons et filles, déficients intellectuels moyens, sévères et profonds, avec ou sans handicap physique ou sensoriel associés. De niveau préscolaire et primaire, l'école accueille des élèves âgés de 4 à 12 ans. La langue d'enseignement est le français bien que l'école accueille des élèves de diverses nationalités. Les élèves proviennent d'une quinzaine de localités de la Rive-Sud de Montréal et sont véhiculés par un transport scolaire adapté.

Cette école spécialisée est régie par la Loi de l'instruction publique (L.I.P. 180), qui vise, pour ses élèves, l'acquisition de compétences essentielles dans les domaines de développement suivants: l'autonomie, le moteur, le cognitif, la communication, le social et l'affectif.

Cette petite école d'une centaine d'élèves offre une prise en charge structurée et humaine; elle dégage au quotidien une ambiance qui favorise les apprentissages. Elle offre un enseignement de qualité et un encadrement des plus sécuritaire grâce à la qualité et au dévouement de tout son personnel. Nous visons le plein épanouissement de tous nos élèves, car ils sont au centre de nos actions et au cœur de notre mission éducative.

2. L'INSTANCE DÉCISIONNELLE DE BEL-ESSOR

Le conseil d'établissement (C.É.) est l'instance décisionnelle de notre école; il est composé de parents et de représentants de l'école. Les parents sont élus pour un mandat de deux ans lors d'une assemblée générale de parents au début de l'année scolaire.

Les parents qui siègent au C.É. ont la responsabilité d'adopter le projet éducatif de l'école, de voir à sa réalisation et de procéder à son évaluation. Également, ils adoptent le budget annuel, approuvent notamment les règles de conduite et les mesures de sécurité, l'orientation générale et les modalités d'application du régime pédagogique. Ils peuvent également être consultés à d'autres égards, notamment au regard des critères de sélection de la direction de l'école.

Le C.É. est d'abord et avant tout un lieu de discussion où règne une collaboration étroite entre tous et toutes dans le seul but de mettre à la disposition des élèves de l'école une variété de moyens pour développer leurs capacités et augmenter leur bien-être.

École Bel-Essor - Bilan annuel 2015-2016

2.1 Composition du C.É. 2015-2016

Parents

Madame Anik Léveillé, Présidente (2e année du mandat)
Monsieur Nicolas Brosseau, Vice-président (1ère année du mandat)
Monsieur Daniel Labrecque, (2e année du mandat)
Madame Isabelle Allard, (2e année du mandat)
Madame Sybel Forget (1ère année du mandat)

Personnel enseignant

Madame Diane Turgeon
Madame Michèle Larose
Madame Annie Couture

Personnel professionnel

Madame Manon Cloutier

Personnel de soutien

Madame Mélanie Lussier

Direction

Madame Chantal Sauv , Directrice

Repr sentant de la communaut 

Martin Leblanc

3. BILAN ANNUEL 2015-2016

Conform ment   l'article 82 de la loi sur l'instruction publique, le C. . de l' cole Bel-Essor de Longueuil pr sente son rapport annuel. Le document pr sente l'ensemble des sujets abord s tout au long de l'ann e scolaire 2015-2016 ainsi que les conclusions et r sultats qui en ont r sult  :

- 3.1 Plan de mesures d'urgence
- 3.2 Fondation Bel-Essor
- 3.3 Utilisation du web pour financement et  changes entre parents
- 3.4 Plans de lutte contre l'intimidation 2015-2016
- 3.5 Budget initial 2016-2017
- 3.6 Activit s  ducatives

En 2015-2016, le C. . a tenu cinq s ances r guli res. Les assembl es ont eu lieu les 7 octobre et 18 novembre 2015 ainsi que les 20 janvier, 13 avril et 14 juin 2016.